



Secrétariat du Pôle Enfance et Education

COMMISSION ENFANCE ET ÉDUCATION

**Compte-rendu de la réunion du mercredi 15 novembre 2017 à 18h00
dans la salle 6 du bâtiment 144, route de Thionville,**

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la dernière commission (19 septembre 2017)

1. Pôle Petite Enfance : Conclusion d'un nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales de la Moselle

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère municipale déléguée, membre titulaire.

- Madame Anne HOMMEL, Conseillère municipale déléguée, membre titulaire,

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire.
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint Chargé de Quartiers, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère municipale, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe Chargée de Quartiers, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller municipal délégué, membre suppléant.
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe Chargée de Quartiers, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère municipale, membre titulaire,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère municipale déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller municipal délégué, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère municipale, membre suppléant,
- Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller municipal, membre suppléant.

Etaient également présent(e)s :

- Madame Isabelle SOUDIER-SPETZ, Directeur du Pôle Petite Enfance

Mme SAGRAFENA, Présidente de la Commission ouvre la séance à 18 heures 15 et remercie Mme HOMMEL de sa présence.

Le compte-rendu de la dernière Commission est approuvé.

1^{er} Point : Pôle Petite Enfance : Conclusion d'un nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales de la Moselle

Mme SAGRAFENA présente le rapport et précise que ce soutien complémentaire de la Caf de la Moselle permet au pôle petite enfance de remplir les objectifs qui lui étaient fixés dans le cadre de l'adaptation au nouveau contexte financier.

Elle souligne les principales contreparties de cette subvention annuelle de fonctionnement de plus d'un million d'euros, qui consistent notamment en une sécurisation du partenariat avec les associations gestionnaires de crèches, ainsi que dans la construction d'un partenariat avec Metz Métropole.

Mme HOMMEL demande des précisions quant à la nouvelle procédure d'attribution des places, et le principe retenu pour sectoriser l'examen des dossiers lui est présenté.

*Avis favorable de la Commission Enfance et Éducation
Proposition de rapporteur : Madame Myriam SAGRAFENA*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h35.

Pour la Présidente de la Commission,



Myriam SAGRAFENA,
Conseillère Municipale Déléguée à la Petite Enfance